

Rapport moral

Chaque année nous nous interrogeons sur l'impact de notre action sur l'évolution de la société. Nous constatons l'intérêt croissant de la population pour la sauvegarde de la nature, pour une agriculture paysanne de qualité et de proximité, pour des activités économiques non polluantes et à dimension humaine. Dans le même temps, les difficultés de vivre s'étendent et étouffent l'expression des indignations, permettant à des décideurs sans scrupules de profiter en détruisant notre environnement et cadre de vie. Notre action s'inscrit dans une histoire de longue durée où des avancées significatives sont parfois reprises par des reculs provisoires mais très décevants. Des évolutions législatives françaises et européennes intéressantes se heurtent au mur de l'inertie des intérêts économiques. Les négociations secrètes sur les échanges économiques internationaux semblent être une menace déterminante pour la préservation de l'environnement et contre lesquelles nous auront à nous battre pied à pied, complot fait dans le dos des députés européens (et avec la complicité silencieuse de la plupart d'entre eux)..

L'écologie est dans un trou, provisoire espérons, massacrée par nos élus informés seulement et volontairement par les puissants du jour et qui refusent d'écouter les arguments étayés des ONG, abandonnée (sur ordre, on n'ose dire par négligence) par les services déconcentrés de l'Etat frappés d'impuissance et profondément désabusés; comme si on acceptait, sans réflexion, la doxa mondiale "Après nous le déluge et mon fric dans mon linceul... et à mes héritiers".

Quelques exemples ? La transition énergétique ? débats truqués que nous avons refusés. Et l'incinérateur est à présent notre premier producteur d'énergie verte ! Les pesticides ? en augmentation malgré le plan Ecophyto et grâce à l'invention des VTH ; le développement de l'agriculture bio ? freiné par tous les moyens, accès à la terre, subventions minimalistes (on fait appel au micro crédit et à la finance solidaire), sabotage de l'enquête de l'Inra (la bio sommée de devenir plus productive, avec impasse sur tous ses avantages), semences paysannes qualifiées de « contrefaçons » par une loi en cours de vote. La qualité de l'eau ? nos élus avalisent le trucage d'une carte hydrogéologique (mesures faites seulement en été) pour permettre aux carriers de dévaster davantage les rives de l'Allier. La qualité de vie ? La plupart de nos médecins luttent contre les maladies causées par la dégradation de l'air, de l'eau et des aliments, tout en refusant d'envisager des actions de prévention, ou même des messages de prudence, laissant les cris d'alarme aux ONG que l'on n'écoute pas.

Merci chaleureux aux 535 médecins du département qui ont signalé les effets néfastes de l'incinérateur ; merci aux Amap qui fleurissent malgré les menaces et les attaques dont elles font l'objet ; merci aux groupes, formels et informels, aimantés par le mieux-vivre qui inventent (ré-inventent) les outils du bonheur simple ; merci à ceux qui se soucient de leur nourriture, aux (rares) élus qui soutiennent les cantines bio. Merci à tous ceux qui font circuler une information de qualité en dépit de l'opacité dominante. Nous remercions l'association Santé Cancer qui nous a proposé de partager le local municipal dont elle dispose. Nous avons ainsi signé une convention avec la mairie de Clermont-Ferrand. Cette solidarité inter associative sera renforcée par des actions communes et donne de l'espoir aux forces citoyennes.

Rapport d'activité

Gestion des déchets ménagers

L'année 2013 se termine par un échec puisque l'incinérateur est en fonctionnement. La responsabilité principale en revient aux conseillers municipaux qui ont refilé leur mission à un Valtom non représentatif de la population. Les élus du Conseil Général n'ont pas moins de responsabilités car en reculant la révision du plan départemental de gestion des déchets au delà de la date légale et affirmer ainsi qu'ils sont « obligés » de valider cette fabrique à poisons, ils démissionnent de leur devoir d'informer et de faire décider les électeurs. La démocratie en est donc la victime principale ! Cette situation a incité la « justice » à ne pas y regarder de trop près et débouter les recours des associations. Malgré une action constante dans le sein du Collectif d'associations contre l'incinération des déchets, nous n'avons pas retrouvé la mobilisation que nous avions su faire naître. Les projections de film, les tenues de stands informatifs dans les foires, les affichages ..., rarement relayés par les médias, n'ont pas manqués. Bien sûr nous participons aux différentes instances « consultatives » même si chacun sait que nos avis sont méprisés par des décideurs omnipotents. Il n'en demeure pas moins, que cette lutte doit continuer, tout particulièrement à l'occasion de l'enquête publique sur le plan départemental qui se déroulera peut être

l'été 2014.

Urgence Climatique et Justice Sociale (UCJS°)

Puy de Dôme Nature Environnement est adhérente à l'UCJS qui a régulièrement organisé des forums et publié une petite revue « PAVES » ces dernières années. Le but étant de faire connaître les initiatives locales en matière de pratiques alternatives et de faire se rencontrer les acteurs locaux.

Un nombre important de militants s'est lancé dans la création d'une monnaie locale, ce qui leur demande un investissement personnel important. D'ailleurs, le dernier forum était précisément axé sur ce thème.

L'UCJS propose de créer un collectif large pour tenir un « Festival de la Transition » à l'automne 2014.

L'objectif est de faire grandir le débat public à la base.

En 2015 se tiendra à Paris la prochaine conférence internationale sur le climat et l'énergie, l'impact médiatique de cette conférence dans notre pays doit permettre de développer et faire connaître toutes les initiatives concrètes s'inscrivant dans ce mouvement.

ATTAC

Puy de Dôme Nature Environnement est adhérente d'ATTAC 63 et nous ne pouvons que nous féliciter du dynamisme de cette association, tout particulièrement dans les domaines de la transition énergétique, du changement climatique et donc de la nécessaire préservation de l'environnement. Les propositions d'ATTAC en matière d'économie respectent ces priorités, les projections de films, les conférences et les manifestations diverses très nombreuses au cours de l'année 2013 confortent nos propres actions.

Unité énergie climat

Comme les années précédentes, l'action de PDDNE dans le domaine du nucléaire et des énergies s'est concentré sur les **anciennes mines d'uranium** du département.

Nous avons continué à travailler avec le Collectif mines d'uranium. En particulier, nous avons participé à la réunion du Collectif les 18,19 et 20 mai 2013 à Auriac (Corrèze). Ces 3 journées de travail ont permis d'échanger des informations et de préciser nos objectifs. Le retour d'expérience des associations membres du Collectif ont fait ressortir le très mauvais fonctionnement des instances de concertation avec les organismes responsables des ces anciennes mines : rétention d'information, contenu biaisé des comptes rendus ...

Dans le Puy de Dôme, nous avons pu recueillir une documentation insuffisante, qui cependant complète un peu nos observations collectées sur le terrain.

Aucune concertation par contre n'a été mise en place contrairement aux directives émanant du Ministère de l'Environnement.

Bien plus, les discussions en cours au niveau national entre le Collectif et la ministre, AREVE, l'Autorité de Sûreté Nucléaire, ont été court-circuitées par une circulaire ministérielle du 8 août 2013 (cf. Sèves n°53 – octobre 2013) sur la mise en œuvre de la dernière phase de gestion des stériles radioactifs.

Tout le long de l'année, nous avons communiqué des informations aux municipalités concernées et au Parc Livradois-Forez.

Nous avons également diffusé des informations dans Sèves et à diverses occasions : émission sur France Bleu Pays d'Auvergne, festival du film engagé ...

Par courrier du 23 octobre 2013, nous avons demandé au préfet du Puy de Dôme de mettre en place une structure de concertation pour préciser les travaux d'assainissement nécessaires sur les anciennes mines ; Pas de réponses jusqu'à maintenant (décembre 2013).

Conviés à la journée régionale du 9 avril sur **la transition énergétique**, nous avons décliné cette invitation. Le thème du nucléaire en était soigneusement écarté et aucun véritable débat n'y était prévu. Nous avons publié un communiqué de presse largement diffusé pour expliquer notre refus.

Nous avons depuis longtemps prévu de lancer (ou de relancer ?) sur le PDD un collectif antinucléaire. La **réunion publique inter-associative** de Maringues, amorce une large coopération d'associations pour travailler sur la transition énergétique.

Nous pouvons encore **énumérer** :

- notre présence à l'A.G. Du Réseau Sortir du Nucléaire les 19 et 20 janvier ;
- notre présence dans la chaîne antinucléaire à Paris le 9 mars ;
- la vente de pyssankas (œufs décorés) au profit des « Enfants de Tchernobyl » ;
- nos interventions dans 2 enquêtes publiques sur des projets de parcs éoliens (Saint Clément de Régnat et Saint Julien Puy Lavèze).

Agriculture et espaces naturels

L'année 2013 aura été marquée par une recherche d'information pour ce qui concerne les plantes obtenues par muta-génèses. Nous considérons ces plantes comme des plantes génétiquement modifiées. En effet, le génome de ces plantes a été modifié par des manipulations diverses que nous avons expliqué dans le Sèves n°53. Ces modifications et acquisitions nouvelles leur sont nécessaire pour faire ce que l'on nomme dans un jargon officiel des **VTH (variétés tolérantes aux herbicides)**. Rien à voir avec une quelconque avancée pour préserver la biodiversité comme vous pouvez l'imaginer; d'autant qu'après 3 ou 4 génération de ces cultures, les adventices ont déjà acquis cette même résistance et les VTH deviennent elles mêmes des adventices. Il est alors nécessaire de revoir la copie initiale, de refaire d'autres recherches et manipulations, de trouver d'autres biocides (souvent des mélanges encore plus dévastateurs de la biodiversité). Ceci est totalement inadmissible du point de vue environnemental, de la morale, de la santé et de l'éthique. C'est pourquoi nous nous sommes informé auprès de la DRAAF (direction régionale de l'alimentation et de l'agriculture) afin de connaître la présence éventuelle de ces cultures dans le département, leur localisation et les superficies concernées.

Quelle ne fut pas notre surprise de découvrir la méconnaissance de ce sujet par ces instances de contrôle, le manque de moyens et de personnel de cette institution de l'Etat, qui se retranche derrière le fait que ces plantes VTH ne sont pas considérées comme OGM et que les firmes semencières sont seules à pouvoir en mesurer les impacts, incroyable !!!

Rappel : un nouvel OGM vient d'être autorisé par la Commission Européenne, il s'agit du maïs Pioneer 1507 « tolérance herbicide et pesticide »

Les lobbies et les firmes semencières ont de beaux jours devant eux si nous ne nous mobilisons pas.

Nous constatons que l'étude du professeur Séralini est pratiquement retirée de publication alors qu'aucune fraude ou erreur n'a été établie (il faut pourtant, pour dépublier une étude, que ces faits soient prouvés). En fait, le rédacteur en chef de la revue de référence internationale « food and chemical toxicology » est un ancien salarié de Monsanto ... OUI, les lobbies sont gâtés.

Nous avons également participé à 2 réunions Natura 2000 : les comités de pilotage des « site chaine des puy » et « gestion des espaces naturels du Val d'Allier. Le constat est sensiblement le même que ce qu'on indique précédemment. L'intérêt porté par les institutions d'état ou les collectivités locales est insuffisant et le manque de moyens flagrant. Tout ceci n'est guère réjouissant, mais le fait que notre association soit présente au moment des bilans pour faire nos remarques reste indispensable. Nous avons besoin d'être plus nombreux à nous impliquer pour assurer ces représentations pour garantir notre existence à long terme.

MC Dupré

Démissionne de la présidence

Motif : ne peux plus conduire seule et habite trop loin.

Avril, Cours d'eau H2O, palais des sports, 2 jours avec les représentants de l'Etat déconcentré et quelques autres associations. (Bilan sur 10 ans = Aucun intérêt manifesté par pddne.) Bilan : chaque année, Pddne a présenté une mini-recherche nouvelle sur l'eau. Y aura-t-il un remplaçant ?

Juin, lecture et commentaires du plan départemental des carrières, pddne a été l'un des 6 participants à cette « mise à disposition » (gros intérêt, on le voit, pour la dévastation systématique bénie de nos dirigeants). 3 points noirs soulignés (voir le site pddne.eu). La carte hydrogéologique trafiquée – réponse : circulez ; la carrière en plein cœur d'un hameau de Saint-Diéry – réponse : on ne prend pas en compte les cas individuels ; le permis d'exploiter un site de pouzzolane, matériau réservé aux travaux hydraulique, pour en faire des parpaings – réponse : oups, on surveillera mieux la prochaine fois...

Octobre, Sèves 53 : envoi aux "petits distributeurs": la liste et le nombre d'exemplaires envoyés au siège, comme en 2012

Novembre, secrétariat de Lucien Delaire pour organiser la réunion du 22 novembre à Maringues, sur la transition énergétique.

Décembre, création de https://twitter.com/pddne_eu

En cours d'année : quelques textes postées sur le site, pas de réactions

Pour conclure : j'espère que mon effacement créera un appel d'air. Nous avons besoin de sang neuf ; nous sommes les seuls à espérer encore et à essayer de se faire entendre.

RAPPORT FINANCIER

COMPTE DE RESULTAT 2013

		PDDNE	RECETTES	DEPENSES	2012				
PRODUITS						CHARGES			
VENTES						FRAIS DE FONCTIONNEMENT			
	VD	Ventes diverses	420,44		459,14	INTER	internet	44,10	40,51
		sous total	420,44		459,14	TEL	frais téléphone	231,67	232,54
DONS ET ADHESIONS						FP	frais postaux	505,58	488,86
	A13	Cotisations adhérents 2013	3 070,10		55	FD	frais divers,...	105,70	244,38
	A14	Cotisations adhérents 2014	145,00		0,00	ASS	assurances	133,56	133,68
	A12	Cotisations adhérents 2012	20,00		2075,00	MAT	matériel et fourniture de bureau	26,10	156,2
	DON	Dons	250,37		0,00		sous total	1 046,71	1296,17
	ANI	animations	-		0,00	AUTRES CHARGES			
		sous total	3 485,47		2220,00	DOC	Documentation, abonnements, revues...	476,10	582,40
SUBVENTIONS						ANI	Animations	448,50	191,00
	SUB	Subventions	-		0,00	SEV	Impression de SEVES	514,28	492,75
		sous total	-		0,00		sous total	1 438,88	1266,15
AUTRES RECETTES						AUTRES FRAIS VARIABLES			
	RF	recettes financières	-		0,00	JUR	Affaires juridiques	-	0,00
	TEL		32,62		0,00	FF	Frais financiers	-	0,00
	JUR	affaires juridiques	-		0,00	MAR	achat de marchandises destinées à la revente	287,00	419,33
	DOC	documentation	-		0,00	DON	Dons externes	-	-
	FNR	frais non remboursés	485,08		0,00	ADH	Adhésions externes	205,00	250,00
		sous total	517,70		0,00	FNR	frais non remboursés	485,08	485,08
							sous total	492,00	669,33
COMPTES D'ACTIONS DIVERSES						COMPTES D'ACTIONS DIVERSES			
			-		0,00			-	-
		sous total	-		0,00		sous total	-	-
						Total CHARGES =			
								2 977,59	3231,65
Total PRODUITS =			4 423,61		2679,14	RESULTAT			
								960,94	-552,51

BILAN 2013

1 Euro = 6,55957

BILAN - ACTIF		2013	2012	BILAN - PASSIF		2013	2012
ACTIF CIRCULANT				CAPITAUX PROPRES			
DISPONIBILITES					fonds propres	31 288,72	31 841,23
	CCP	1 249,76	2 420,45		Résultat de l'exercice	960,94	-552,51
	Caisse d'épargne	30 722,28	30 722,28		I - Sous total	32 249,66	31 288,72
	caisse	580,11	201,29	DETTES			
	I - Sous total	32 552,15	31897,28		fournisseurs		
CREANCES					II - Sous total	-	-
	clients			COMPTES GERE PAR L'ASSOCIATION			
	autres créances				Compte Collectif/FTH	246,44	1 999,25
	II - Sous total	-	-		Compte incinérateur	56,05	56,05
						-	-
					III - Sous total	302,49	2 055,30
TOTAL GENERAL ACTIF		32 552,15	31 897,28	TOTAL GENERAL PASSIF		32 552,15	31 897,28

PRODUITS

VD : ventes réalisées sur les stands (foire bio, forum social, conférences ...)

A12, A13 et A14 : Au total, en 2013 il y a plus de 3000 euros de cotisations, ce qui nous permet de remonter le handicap de l'année passée, mais nous n'avons pas retrouvé le niveau d'antan !

FNR: valorisation des déplacements non remboursés

CHARGES

INTER : gestion du site Internet

FP et TEL : frais postaux (enveloppes, timbres ...) et téléphone

FD : dépenses diverses (photocopies, déplacements ...)

ASS : assurance

ADH : adhésion à d'autres associations (collectif 63 sans OGM, réseau Sortir du nucléaire, ATTAC 63, UCJS Auvergne...)

SEV: édition de Sèves

Soit un résultat positif de 960,94 euros pour l'année 2014